

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU **06 MARS 2014**

Régulièrement convoqué (convocation du 27.02.2014), le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles BELICARD, Maire.

Membres présents : Jean ANTHEAUME, Brigitte CLERC, adjoints, Richard LOPEZ, J.Paul PANNETIER, J.Luc PERRET, J. TEILLERE, Paméla ROUGEOT, Sophie PREAUD.

Excusés : Noël PERRET & Denis FAYARD.

Lecture est faite du P. V. de la dernière réunion en date du 10 janvier 2014. Il est approuvé à l'unanimité. S'en suivent les signatures.

Avant d'ouvrir les débats, le Maire adresse ses vifs remerciements à son conseil municipal pour son soutien, son travail réalisé et son assiduité aux séances au cours de ce mandat municipal 2008/2014. Il rappelle les réalisations et les actions entreprises pendant ces 6 dernières années.

Jean-Luc PERRET est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

BUDGET PRINCIPAL : compte de gestion et compte administratif 2013 :

Il est remis à chaque membre un tableau récapitulatif. Il est fait lecture complète de tous les chiffres. Le Maire quitte la salle pour l'approbation. Le compte administratif communal est approuvé à l'unanimité. Les chiffres sont en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal, lequel est également approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal décide et vote l'affectation du résultat dont voici les détails :

FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice : 71 318.27 €

Résultat antérieur reporté : 72 832.06 €

Résultat à affecter : 144 150.33 €

INVESTISSEMENT :

Solde négatif d'exécution cumulé : - 126 000.74 €

Solde positif des restes à réaliser : 26 903.30 €

Besoin de financement : 99 097.44 €

Soit pour le B.P.2014:

Affectation compte 1068 recettes d'investissement : 99 097.44 €

Report en recettes de fonctionnement compte 002 : 45 052.89 €

Compte 001 dépenses d'investissement : 126 000.74 €

BUDGET BOULANGERIE : compte de gestion et compte administratif 2013 :

Il est remis à chaque membre un tableau récapitulatif. Il est fait lecture complète des chiffres du compte administratif 2013. Le Maire quitte la salle. Tous les montants inscrits étant en concordance avec le compte de gestion. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 établi par le maire et le compte de gestion 2013 établi par le receveur municipal.

Il décide et vote l'affectation du résultat dont le détail suit :

Compte 002, excédent de fonctionnement reporté : 7 427.44 €

Affectation au compte 1068 investissement : 7 366.40 €

Report en fonctionnement R 002 : 61.04 €

Compte 001, dépenses investissement : 5 390.90 €

RODP 2014 :

Le maire donne les chiffres 2014 permettant de procéder au calcul de la redevance 2014, à savoir :

- 1 cabine téléphonique de 1.50 m² à 26.94 € = 40.41 €

- En réseau souterrain : 1.242 Km, à 40.40 € = 50.17 €

- En réseau aérien : 15.038 Km à 53.87 € = 81010 €

Soit un montant total de 900.68 €. Le conseil municipal autorise le maire à rédiger la délibération en ce sens.

La commune versera au SYDESL au titre de l'exercice 2014, la somme de 891.65 € correspondant à la RODP 2013.

DOSSIER PLUiH :

Le maire commente la dernière réunion et fait part des avancées du dossier. Une concertation a eu lieu mercredi 5 mars avec tous les partenaires et responsables des services de l'Etat, dont la DDT qui reste très ancrée sur ses positions. L'adjoint J. ANTREAUME précise que la Loi DUFLOT est en discussion et qu'elle sera de plus en plus restrictive.

Après délibération, le conseil municipal prend acte que le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) a été débattu publiquement et également au sein de la Communauté de Communes Matour & sa Région.

QUESTIONS DIVERSES

Locations : Le maire fait savoir que le logement Safras est occupé par Mr Damien SCHILLACI depuis le mois de février.

Il fait savoir que Melle KRAJNA épure sa dette et qu'à ce jour elle reste redevable de 200 € et que Mr DROUET reste introuvable. Le conseil municipal repousse sa décision d'admission en non valeur de sa dette d'un montant de 1919.95 €.

Dossier « Contrat de rivière » : Une réunion a eu lieu le 11 février dernier à la mairie sous la présidence de la Communauté de Communes de Matour & sa Région pour présenter les phases de l'étude (étaient conviés à cette réunion, les conseillers municipaux et les riverains). Le maire fait savoir qu'un géomètre est passé sur la commune pour effectuer ses relevés.

Dossier « Rythmes scolaires » : Brigitte CLERC et Sophie PREAUD relatent la dernière réunion du SIVOS des Grosne à laquelle elles ont participé. Un vote a d'ailleurs eu lieu et le résultat s'avère négatif pour l'organisation d'activités périscolaires.

Passages « Rallyes » : le maire fait connaître les dates du passage du Trail du Haut Clunysois le 18 octobre 2014 et d'une randonnée 4X4 des Dames de Cœurs le 30 mai prochain. Les consignes de sécurité et de signalisation ont été renouvelées auprès des organisateurs responsables.

Jérôme TEILLERE fait quelques observations suite à la réunion publique concernant le PLUiH. Il fait savoir qu'une ornière est en cours de formation sur la route d'Ecussols.

Tous les sujets ayant été débattus et n'y ayant pas de question supplémentaire, le maire lève la séance à 23h05.

Et ont signé tous les membres présents.